



Communiqué de presse

Port-La-Nouvelle, le 16 octobre 2024,

Signature d'un protocole d'accord pour le développement des infrastructures de Port-La Nouvelle, un hub stratégique pour l'hydrogène et le CO2

Le 20 septembre 2024, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre La Région Occitanie, DEME Concessions NV, Euroports et Teréga. Cette collaboration stratégique vise à établir au sein du port de Port-La Nouvelle un hub essentiel pour l'hydrogène bas-carbone et la gestion du CO2 en Méditerranée. Ce projet ambitieux s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique, tant au niveau régional qu'europpéen.

Objectifs du partenariat

Le protocole a pour but de développer des infrastructures portuaires et logistiques à **Port-La Nouvelle** dédiées aux futurs flux de **molécules propres** telles que l'hydrogène, mais également à ceux relatifs au CO2, et à d'autres carburants alternatifs ou produits dérivés bas-carbone. Les partenaires collaboreront à l'évaluation de la faisabilité et à la conception de ces infrastructures, en étroite coordination avec les parties prenantes locales.

En collaboration avec des projets européens tels que les corridors hydrogène **HySoW**, ou ceux liés au CO2, ces initiatives permettront de connecter le port de Port-La Nouvelle aux grandes infrastructures de transport d'hydrogène et de CO2, renforçant ainsi son rôle dans la transition énergétique.

Le développement de ces infrastructures portuaires permettra de transformer le port de Port-La Nouvelle en une **plateforme d'importation et d'exportation** d'hydrogène, de CO2 et de produits dérivés bas carbone. À terme, la capacité d'importation d'hydrogène pourrait atteindre **2 millions de tonnes par an**.

La SEMOP Port-La Nouvelle est le concessionnaire du port de Port-La Nouvelle dont la Région Occitanie est concédante. Si la Région est un partenaire public au sein de la SEMOP, Euroports et DEME Concessions en sont des partenaires industriels. Teréga, acteur historique du transport et stockage de gaz dans le sud-ouest de la France, s'investit ainsi aux côtés de ces acteurs à travers ce partenariat.

Le port de Port-La Nouvelle est en pleine expansion. A ce stade la SEMOP a d'ores et déjà réalisé d'importants travaux d'extension en eaux profondes, comprenant le dragage du port à 15.9m permettant d'accueillir des navires transocéaniques et la création de plus de 150 hectares de surfaces foncières. Viennent s'ajouter à ces réalisations la construction de jetées spécialisées pour la manutention de vracs liquides. Cette extension sera opérationnelle en 2026.

Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la stratégie **REPOS** de la Région Occitanie, visant à devenir une Région à Energie POSitive et à satisfaire 100 % des besoins énergétiques par des énergies renouvelables d'ici 2050. Il contribuera ainsi à renforcer l'attractivité industrielle et énergétique de la Région tout en favorisant la création d'emplois.

Les partenaires

La Région Occitanie : Propriétaire du port, l'objectif de la Région Occitanie est de faire de Port-La Nouvelle le port de la transition énergétique en Méditerranée, pour devenir la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050. Elle mobilisera ses agences, notamment l'**AREC** et l'**ADDOC**, pour accompagner le projet et faciliter le dialogue avec les acteurs locaux.

DEME Concessions NV : En tant que filiale de DEME, leader mondial dans le domaine des infrastructures maritimes et des énergies renouvelables, DEME Concessions supervise un portefeuille diversifié de développement d'activités, notamment dans l'éolien offshore, les infrastructures marines et



l'hydrogène vert (via sa filiale DEME Hyport Energy).

Euroports : Spécialiste de la gestion des terminaux portuaires, Euroports apportera son expertise logistique pour le développement et la gestion quotidienne des **infrastructures portuaires**. La présence d'Euroports **va permettre de structurer les services portuaires** et la gestion opérationnelle des installations, en lien avec les objectifs de transport et de stockage des nouvelles énergies.

Teréga : Teréga, acteur historique du transport et du stockage de gaz. Son expertise couvre la conception et le développement des infrastructures nécessaires aux infrastructures des gaz renouvelables, hydrogène et CO₂.

« Ce partenariat marque une étape clé dans notre engagement en faveur de la transition énergétique. En collaborant avec des acteurs stratégiques comme la Région Occitanie, DEME et Euroports, nous mettons en place des infrastructures innovantes qui feront de Port-La Nouvelle un hub incontournable pour l'hydrogène bas-carbone et le CO₂. Ce projet renforce notre ambition de développer des solutions durables pour accélérer la décarbonation des territoires et accompagner la France vers une économie neutre en carbone »

Dominique Mockly, Président & Directeur général de Teréga

« Cet accord s'inscrit pleinement dans la stratégie environnementale d'Euroports. En plus des actions entreprises pour réduire l'impact de nos activités, Euroports coopère avec les acteurs majeurs de la transition énergétique. En tirant parti de notre expertise en logistique portuaire, nous sommes fiers de contribuer au potentiel développement de Port-La Nouvelle en tant que hub stratégique pour l'hydrogène vert et la gestion du CO₂. Aux côtés de nos partenaires, l'objectif est de construire une infrastructure durable qui soutiendra la transition de l'Europe vers un avenir neutre en carbone et renforcera le rôle de la Méditerranée dans la logistique énergétique mondiale. »

Frédéric Platini, CEO de Euroports

« La signature de cet accord vient renforcer le rôle stratégique du port de Port-La-Nouvelle pour lequel nous avons investi massivement avec l'objectif d'en faire le port de la transition énergétique en Méditerranée. Il vient également conforter les ambitions que nous plaçons dans les énergies bas-carbone, parmi lesquelles l'hydrogène vert, dont le potentiel a été identifié très tôt par la Région et concrétisé via un plan dédié de 150 M€. Je salue aujourd'hui ce partenariat, qui constitue un pas de plus réalisé en direction de la neutralité carbone pour laquelle nous œuvrons en Occitanie. »

Carole Delga, Présidente de la région Occitanie

À propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 15.6% du réseau de transport de gaz français et 26.9% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 494 M€ (hors équilibrage congestion) et compte 646 collaborateurs. La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes dans l'ensemble des domaines ESG (Environnement Social Gouvernance) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures via le programme PARI 2025, le développement durable des territoires et la responsabilité sociale via le programme ENERGIZ MOUV, le soutien de projets philanthropiques à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, et la réduction des impacts environnementaux grâce au programme BE POSITIF avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -34% à horizon 2030 par rapport à 2021 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, ce qui permettrait d'atteindre -54 % sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2017.

Relations Médias Teréga :

Céline DALLEST

celine.dallest@terega.fr / 06 38 89 11 07